LA COLOMBIE-BRITANNIQUE VOTE EN 2026

D'ici le 24 octobre, la population de la Colombie-Britannique se rendra aux urnes. Au cours de ces élections, l'Association nationale des retraités fédéraux demande à tous les candidat·e·s de donner priorité aux besoins des personnes aînées. Le soutien aux personnes aînées est essentiel pour la santé de nos communautés et de notre économie. Le prochain gouvernement doit investir dans la dignité et le bien-être des personnes aînées de la Colombie-Britannique.

Messages clés :

Des soins fiables qui suivent le rythme. L'accès aux soins à domicile, aux soins en milieu communautaire et aux soins de longue durée ne suit pas le rythme des besoins de la population vieillissante grandissante de la Colombie-Britannique.

Vieillir en santé avec dignité. Chaque personne aînée de la Colombie-Britannique mérite de vieillir avec dignité et avec des choix, grâce à des soins, des logements et des politiques sociales qui sont inclusifs pour les personnes aînées.

La sécurité financière à la retraite est essentielle. Les coûts croissants du logement, de l'épicerie, du transport et des autres nécessités exercent une pression accrue sur les personnes aînées de la Colombie-Britannique et sur celles qui vivent avec un revenu fixe.

Lors de ces élections, Retraités fédéraux demande à tous les candidat·e·s de faire de la dignité et du bien-être des personnes aînées de la Colombie-Britannique une priorité.

Soins de santé fiables

L'accès à des soins de santé de qualité en temps opportun est la principale préoccupation des résident·e·s de la Colombie-Britannique. Pourtant, un trop grand nombre d'entre eux peinent à obtenir les soins nécessaires et au moment nécessaire. Garantir un système de soins de santé fiable, capable de répondre aux besoins changeants de ces personnes à mesure qu'elles vieillissent, est essentiel à la santé et au bien-être. Cela doit être une priorité.

- Les résident·e·s de la Colombie-Britannique préfèrent vieillir chez eux et dans leurs communautés, mais les services de soutien à domicile et de soins communautaires ne parviennent pas à répondre, actuellement, aux besoins et à la demande. Au cours des six dernières années, le taux de personnes aînées de 75 ans et plus recevant des services de soutien à domicile a diminué de sept pour cent pour chaque tranche de 1 000 personnes. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – 2025/2026 Annual Report)
- Jusqu'à 13 % des nouvelles personnes admises en soins de longue durée auraient pu être prises en charge dans la communauté, dans un établissement d'aide à la vie autonome ou au soutien à domicile. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – *From Shortfall to Crisis: Growing Demand for Long-term Care Beds in B.C.*, juillet 2025.)

Les soins de longue durée sûrs et de qualité doivent être disponibles lorsqu'ils s'avèrent nécessaires. En 2025, 7 029 personnes étaient en attente d'un lit en soins de longue durée, soit une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente et de près de 200 % en six ans. Les délais moyens d'attente sont passés de 144 à 287 jours au cours de cette période. Pour répondre à la demande, il faudra ajouter

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ-NOUS
1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca
retraitesfederaux.ca

16 000 lits supplémentaires au cours de la prochaine décennie. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – Monitoring Senior Services Report 2025).

Vieillir en santé avec dignité

Chaque résident·e de la Colombie-Britannique mérite de vieillir avec dignité et avec des choix. Pourtant, les lacunes dans les soins, le logement, les services communautaires et les politiques sociales compromettent l'autonomie et les choix des personnes aînées, ainsi que leurs contributions à des communautés et des économies dynamiques et en santé. Pour répondre aux besoins croissants et changeants des personnes aînées de la Colombie-Britannique, des mesures concrètes et des investissements adéquats et soutenus sont nécessaires, ainsi que pour soutenir le vieillissement en santé, l'autonomie et des liens communautaires enrichissants.

- La population de la Colombie-Britannique vieillit. Le nombre de résident·e·s de la Colombie-Britannique âgés de 75 ans et plus devrait augmenter de 49 % d'ici 2035. Même si ce taux est inférieur à celui de la moyenne nationale, 39 % des résident·e·s de la Colombie-Britannique âgés de 50 ans et plus sont exposés à un risque d'isolement social. (National Institute on Ageing –Perspectives sur le vieillissement en Colombie-Britannique) Enquête 2025 sur le vieillissement au Canada)
- Les frais exigés pour les soins à domicile constituent un obstacle majeur pour de nombreuses personnes aînées qui souhaitent demeurer chez elles. Une personne aînée célibataire âgée de 75 ans et plus disposant d'un revenu annuel d'environ 31 000 $ doit payer un peu plus de 10 000 $ par an pour une heure de soutien à domicile par jour. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – From Shortfall to Crisis, 2025).
- En Colombie-Britannique, 75 % des personnes aînées de la Colombie-Britannique déclarent vivre au moins une forme d'âgisme au quotidien (comparativement à 70 % à l'échelle nationale). (NIA – Perspectives sur le vieillissement en Colombie-Britannique)
- Les proches aidants fournissent environ cinq heures de soins pour chaque heure de soutien à domicile offerte par la régie de santé. Ce ratio n'a pas changé depuis 2021-2022. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – From Shortfall to Crisis,2025)
- 49 % des propriétaires à faible revenu âgés déclarent ne pas pouvoir assumer les réparations majeures nécessaires pour assurer la sécurité ou l'accessibilité de leur domicile. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – Aging Matters: What We Heard from B.C. Seniors, juin 2024.

Les appels à la ligne d'information et de signalement de maltraitance envers les personnes aînées ont augmenté de 39 % en six ans, tandis que les appels signalant spécifiquement une situation de maltraitance ont, eux, augmenté de 71 %. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – Monitoring Senior Services Report 2025)

La sécurité de la retraite

Les résident·e·s de la Colombie-Britannique méritent de vivre leur retraite dans la dignité et la stabilité financière. Mais la hausse du coût de la vie exerce plus de pression que jamais sur les personnes aînées et les personnes à revenu fixe. La sécurité de la retraite ne devrait pas être incertaine.
La sécurité du revenu de retraite procure la stabilité nécessaire pour couvrir les coûts essentiels, du logement et des soins de santé à la vie quotidienne. Des régimes de retraite solides ne soutiennent

pas seulement les individus; ils stimulent aussi les économies locales et les recettes gouvernementales.

- En Colombie-Britannique, 18 % des personnes aînées sont en situation de vulnérabilité financière, comparativement à 14 % à l'échelle nationale. (NIA – Perspectives sur le vieillissement en Colombie-Britannique)
- Les bénéficiaires du programme Shelter Aid for Elderly Renters (SAFER) ont payé un loyer mensuel moyen de 1 243 $, soit une hausse de sept pour cent par rapport à l'année précédente et de vingt pour cent par rapport à 2019-2020. À la suite des modifications apportées au programme en 2024, la proportion de bénéficiaires dont le loyer dépassait le plafond admissible est passée de 80 % à 37 %. Malgré cette amélioration, un·e bénéficiaire moyen·ne consacrait encore un peu plus de 50 % de son revenu au paiement du loyer. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – Monitoring Senior Services Report 2025).

L'offre de logements subventionnés pour personnes aînées ne suit pas la demande. En 2025, 13 216 demandes approuvées étaient en attente – une augmentation de 50 % par rapport à 2019-2020, et seulement 7 % des demandeur·euse·s (894 personnes) ont obtenu un logement. (Bureau de la protectrice des personnes aînées de la C.-B. – Monitoring Senior Services Report 2025)

Questions pour les candidat·e·s

1. Soins de santé fiables

Comment votre parti entend-il renforcer le système de santé afin que les personnes aînées de la Colombie-Britannique reçoivent les soins dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin? Votre parti s'engagera-t-il à :

- Investir dans le continuum de soins et une capacité accrue du réseau, pour garantir que toute la population québécoise ait accès aux bons soins, au bon moment et au bon endroit, ce qui comprend les médecins de famille, les soins à domicile, les services de soutien personnel, les soins infirmiers généraux et les soins infirmiers des praticien·ne·s.
- Respecter et appliquer des normes nationales aux soins de longue durée, pour améliorer la reddition de comptes, la transparence, la qualité des soins et les résultats dans tous les établissements de soins de longue durée et CHSLD.

2. Vieillir en santé avec dignité

Les résident·e·s de la Colombie-Britannique souhaitent vieillir à la maison et dans leurs communautés. Que fera votre parti pour aider les personnes aînées de la Colombie-Britannique à demeurer autonomes et à vivre là où elles le souhaitent à mesure qu'elles vieillissent? Votre parti s'engagera-t-il à :

- Assurer un financement adéquat et soutenu pour renforcer les soins à domicile et les services communautaires?

- Renforcer l'accès aux soins à domicile et aux soins en milieu communautaire, ce qui améliorera les résultats en matière de santé, augmentera le choix et la dignité et réduira les coûts des soins de santé?

- Investir dans des politiques inclusives pour les personnes aînées, couvrant les secteurs de la santé, du logement, du transport, de la sécurité du revenu et des services communautaires, afin de promouvoir des milieux de vie adaptés, l'inclusion sociale, la lutte contre l'âgisme et l'autonomie des personnes aînées?
- Veiller à ce que les proches aidants disposent des ressources, du soutien et des services nécessaires pour préserver leur bien-être?

3. Sécurité du revenu de retraite

Que fera votre parti pour rendre la retraite plus sécuritaire sur le plan financier pour les résident·e·s de la Colombie-Britannique? Votre parti s'engagera-t-il à :

- Protéger les prestations publiques de retraite et maintenir un cadre législatif qui encourage un plus grand nombre d'employeurs à offrir de bons régimes de retraite à prestations déterminées.
- S'attaquer à la crise du logement afin que les personnes aînées de la Colombie-Britannique puissent trouver des logements adéquats et abordables.
- Investir dans le transport collectif, les programmes sociaux et d'autres mesures qui contribuent à rendre la vie plus abordable, y compris dans les régions rurales et éloignées.

Comment utiliser cette trousse à outils

- ✓ Parler avec les candidat·e·s. Servez-vous des faits et des questions présentés dans cette trousse à outils lorsque des candidat·e·s vous contactent, que ce soit à votre porte, par téléphone, par courriel ou lors d'un débat électoral. Retraités fédéraux est une organisation non partisane et encourage ses membres à échanger avec des candidat·e·s de tous les partis.
- ✓ Concentrez-vous sur un ou deux enjeux. Gardez en tête que les récits personnels sont souvent très efficaces pour illustrer l'impact réel derrière les faits et les statistiques.
- ✓ Posez des questions de développement (d'un sujet). Si une réponse est vague ou trop générale, demandez des précisions sur ce que le·la candidat·e ferait concrètement pour régler l'enjeu s'il·elle était élu·e.
- ✓ N'oubliez pas de dire que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux. Chaque membre qui se fait entendre contribue à renforcer notre voix collective.
- ✓ Faites un compte rendu. Faites-nous part de ce qu'on vous a dit, en écrivant à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca

À PROPOS DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale qui sont retraités; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant·e·s. Comptant plus de 170 000 membres d'un océan à l'autre, dont 23 747 en Colombie-Britannique, Retraités fédéraux revendique des

améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et de la population canadienne depuis 1963.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ-NOUS
1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca
retraitesfederaux.ca

National Association of Federal Retirees
Association nationale des retraités fédéraux